



Grand Paris, cinq propositions pour un nouveau contrat social et économique métropolitain

1. Dégager un large accord sur les infrastructures dont l'impact social immédiat sera le plus important : lignes de Grand Paris Express à l'est et du nord vers l'ouest, révision en conséquence du développement des réseaux de tramways et bus en site propre, modernisation du réseau routier, gares TGV hors Paris intra-muros.
2. Connecter précisément l'engagement au titre de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises avec le développement durable et les projets d'aménagement des territoires et les projets d'investissement immobilier.
3. Concentrer les efforts publics et les efforts privés, solidairement, sur les ressorts essentiels du développement, une CECA métropolitaine en quelque sorte, dont le « charbon » et « l'acier » seraient l'innovation et l'apprentissage, la valorisation des implications sociales des nouvelles technologies, le croisement de l'industrie immobilière et des mobilités...et la mise en avant des potentiels locaux dans une perspective européenne et globale.
4. Rassembler, parallèlement aux ajustements institutionnels indispensables, les forces de la société civile. A l'image du [Cercle Grand Paris de l'Investissement Durable](#), nombre de clubs et associations rassemblent des acteurs privés et publics convaincus de la valeur d'une ambition métropolitaine commune et de la dynamique durable du Grand Paris. Il y a là une richesse humaine singulière, celle de plusieurs centaines de professionnels et citoyens engagés, volontaires, qu'il serait vraiment regrettable de continuer à négliger. Nous proposons à [Paris Métropole](#), au gouvernement, de rassembler d'ici à la fin de l'année 2014, un forum économique et social du Grand Paris, qui devra faire des propositions concrètes.
5. Revoir, à très court terme, les relations de coopération de ville à ville. La société civile métropolitaine est largement connectée (réseaux sociaux, migrations, tourisme...), mais les pièces du puzzle sont trop petites. Les coopérations bilatérales trop institutionnelles ou trop spécialisées. Paris-New York, Paris-Londres, etc... tout cela n'a plus de sens si la coopération entre les mairies ne s'inscrit pas dans un agenda économique largement partagé, au service du développement des territoires. Les relations entre Paris et Londres par exemple, pourraient être considérablement enrichies en faisant émerger les profondes complémentarités entre les deux territoires métropolitains. Une nouvelle entente cordiale, métropolitaine et urbaine signerait le rapprochement pragmatique des atouts des deux agglomérations. La même approche serait plus fructueuse encore avec les métropoles de pays émergents.

Le mardi 1^{er} juillet 2014 – 9.00 à 13.00

Jardins de l'Innovation (Orange Labs). Issy les Moulineaux

cerclegrandparis@gmail.com